prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

SEPTEMBRE 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 12 NOVEMBRE 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL
POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2024

En septembre 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 742 700 équivalents temps plein (ETP), soit environ 53 000 ETP de moins que l'an dernier. Avec -6,7 %, la tendance observée est marquée par une dégradation accentuée comparée à celle d'août (-4,4 %) et se situe précisément au même niveau que l'évolution enregistrée au cours des trois premiers trimestres.

Le recours à l'intérim est orienté à la baisse dans tous les secteurs utilisateurs dans des proportions assez proches :

- Avec -6,8 %, le recul dans l'industrie est en ligne avec la tendance moyenne ;
- La dégradation est un peu plus marquée dans le BTP avec -7,1 % ;
- Elle est en revanche plus modérée (-4,8 %) dans le commerce, essentiellement en raison d'un effet de base plus favorable dans ce secteur fortement pénalisé en 2023 par la crise de la consommation ;
- Avec -6,7 %, les transports et la logistique sont conformes à la moyenne ;
- Alors que le recul dans les services (-7,1 %) se situe 0,4 point en dessous. A noter que la dynamique qui était plus favorable dans les services au cours du premier semestre (2,2 points au-dessus de la tendance moyenne) connait une inversion de rapport au troisième trimestre (0,3 point en dessous de la moyenne) du fait de nouvelles contraintes législatives concernant le recours à l'intérim dans les métiers de la santé et de l'action sociale.

Dans ce contexte sectoriel, le recul de l'intérim concerne toutes les qualifications dans des proportions, là aussi, relativement homogènes. Le recul de l'intérim des cadres et professions intermédiaires (-6,1 %) et des ouvriers non qualifiés (-5,2 %) se situant toutefois au-dessus de celui des ouvriers qualifiés (-7,2 %) et des employés qui, avec une baisse de -9,7 %, enregistrent l'évolution la plus défavorable.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE SEPTEMBRE 2024 PAR RAPPORT À SEPTEMBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le commerce (-4,8 %), les transports (-6,7 %), l'industrie (-6,8 %), le BTP (-7,1 %) et les services (-7,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

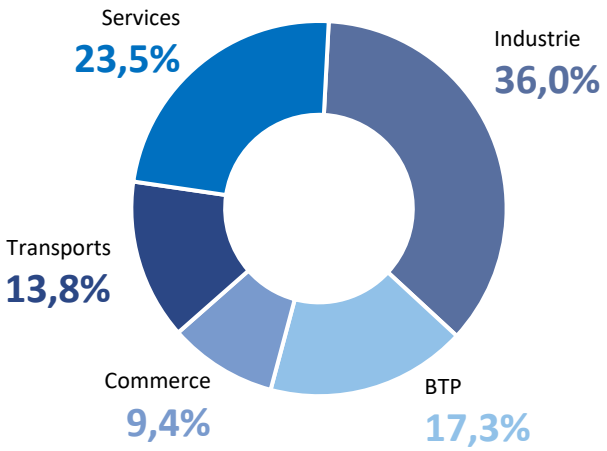

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-5,2 %), les cadres et professions intermédiaires (-6,1 %), les ouvriers qualifiés (-7,2 %) et les employés (-9,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

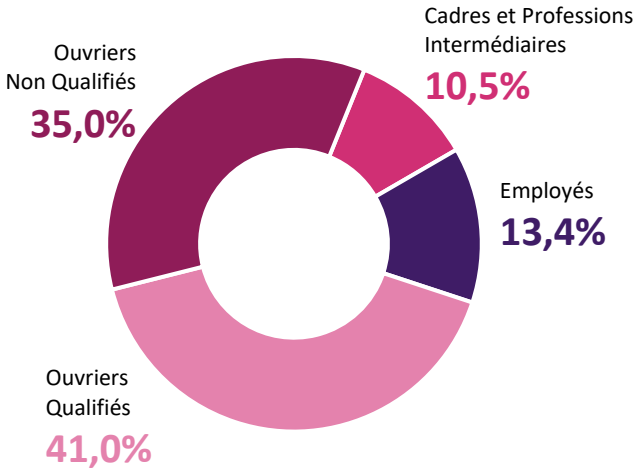

LE CDI INTÉRIMAIRE

En septembre 2024, le CDI Intérimaire représente 46 270 ETP, correspondant à 6,2 % des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,0 %), dans les Hauts-de-France (10,6 %) et en Normandie (8,6 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,6 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat est, ce mois-ci, le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,2 %, Hauts-de-France : 14,2 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.

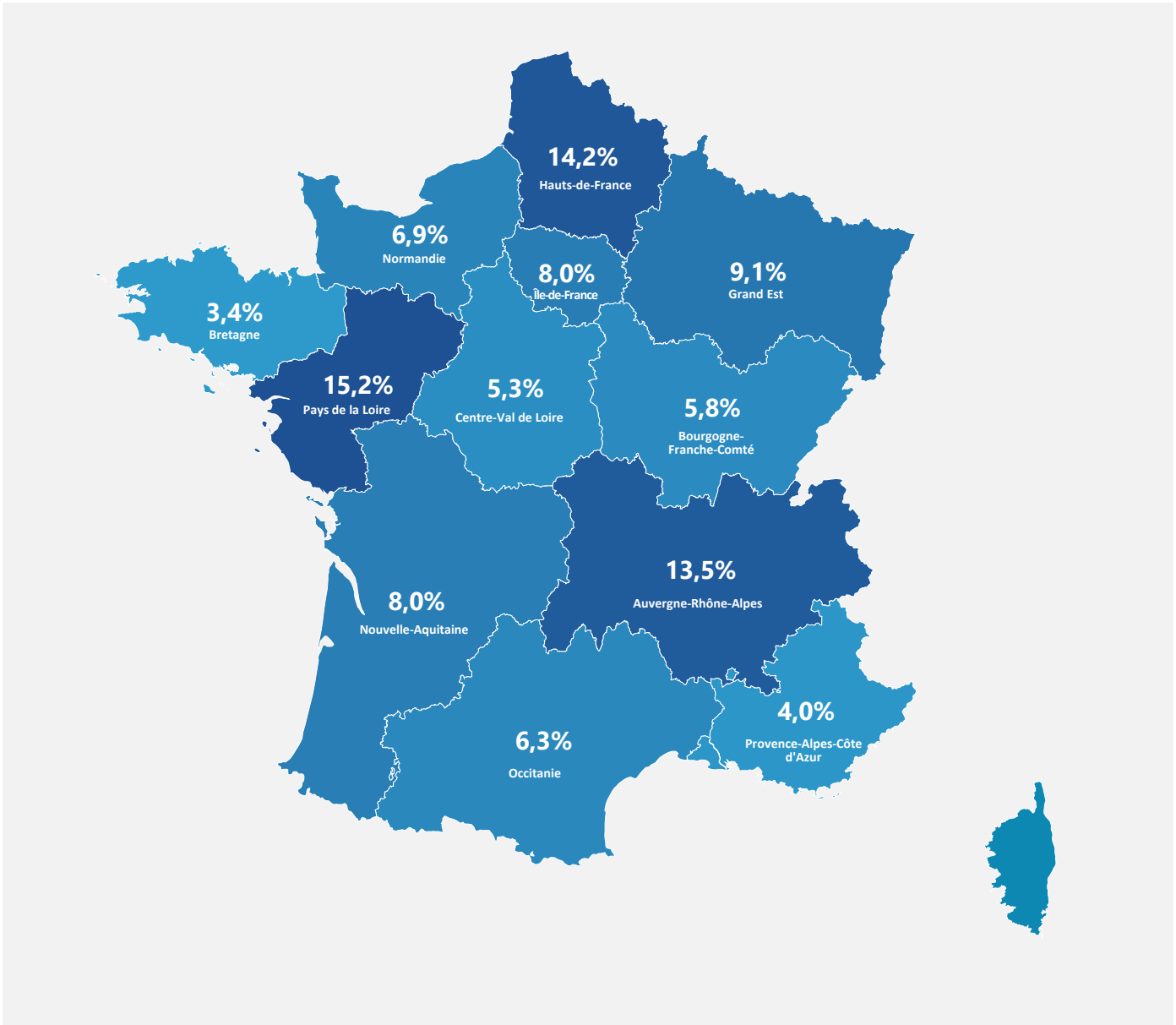

Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE SEPTEMBRE 2024 PAR RAPPORT À SEPTEMBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-5,1 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-1,4 %), les services (-3,2 %), les transports (-5,0 %), l'industrie (-6,1 %) et le commerce (-8,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

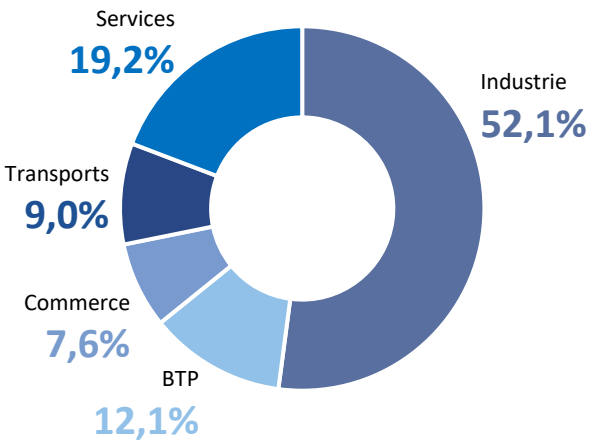

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les employés (-1,1 %), les ouvriers non qualifiés (-5,0 %), les ouvriers qualifiés (-5,5 %) et les cadres et professions intermédiaires (-10,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

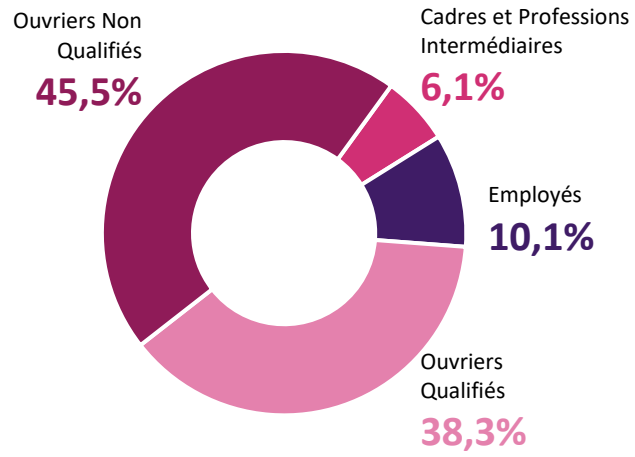

Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	-1,1 %	6,1 %
Doubs	-4,3 %	7,8 %
Haute-Saône	-3,9 %	13,1 %
Jura	-4,8 %	7,0 %
Nièvre	-28,2 %	8,2 %
Saône-et-Loire	-2,4 %	5,4 %
Territoire de Belfort	-3,1 %	10,3 %
Yonne	-7,6 %	7,8 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Septembre 2024 par rapport à septembre 2023.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, les tendances sont les moins défavorables dans deux régions du Sud : Occitanie (-3,5 %) et PACA (-0,1 %). C'est en Normandie (-10,5 %) et en Centre-Val de Loire (-9,7 %) que l'emploi intérimaire recule le plus.

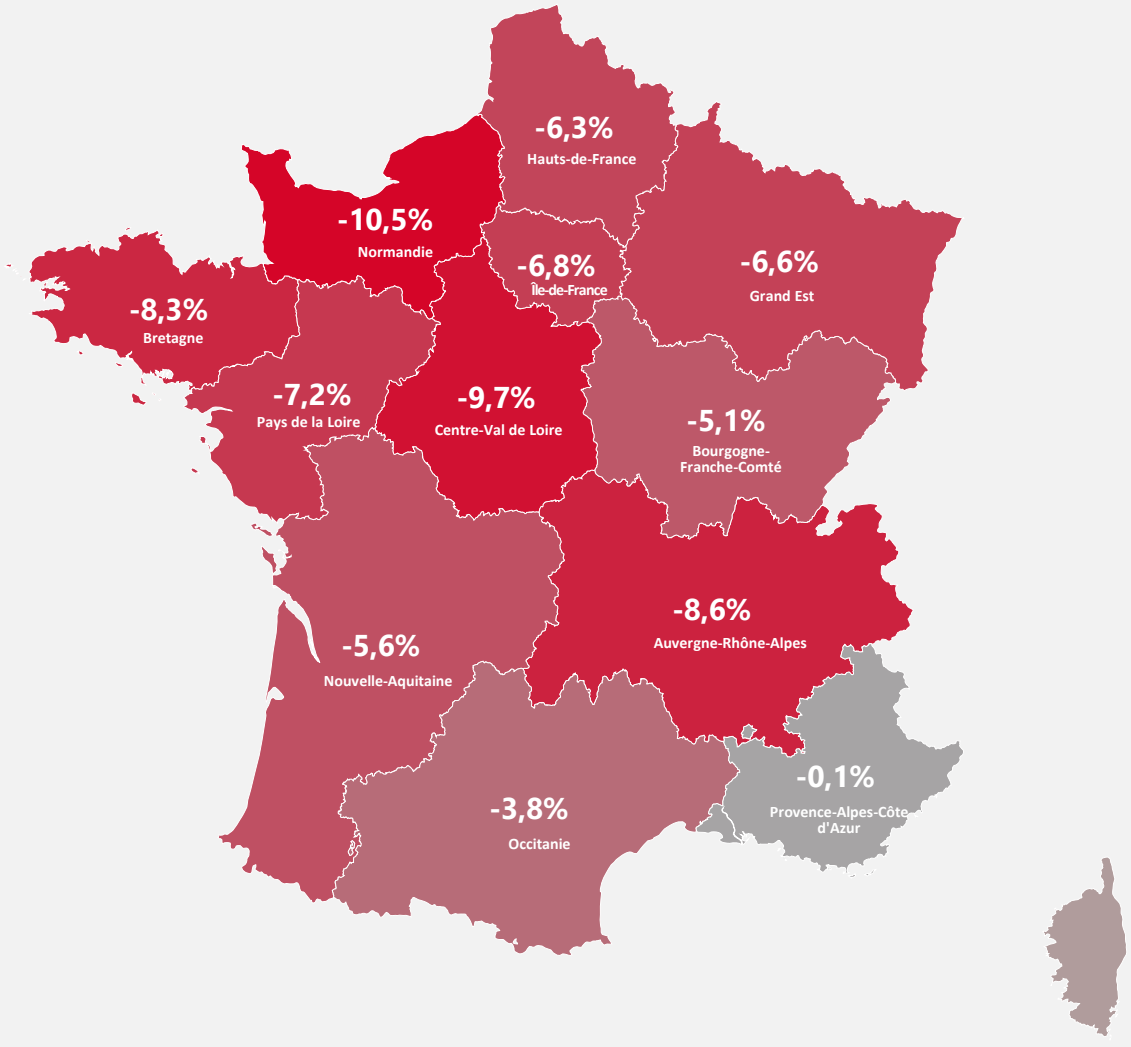

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Septembre 2024 par rapport à septembre 2023.

Cumul annuel : janvier-septembre 2024 (%)

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,7 % par rapport à la même période en 2023.

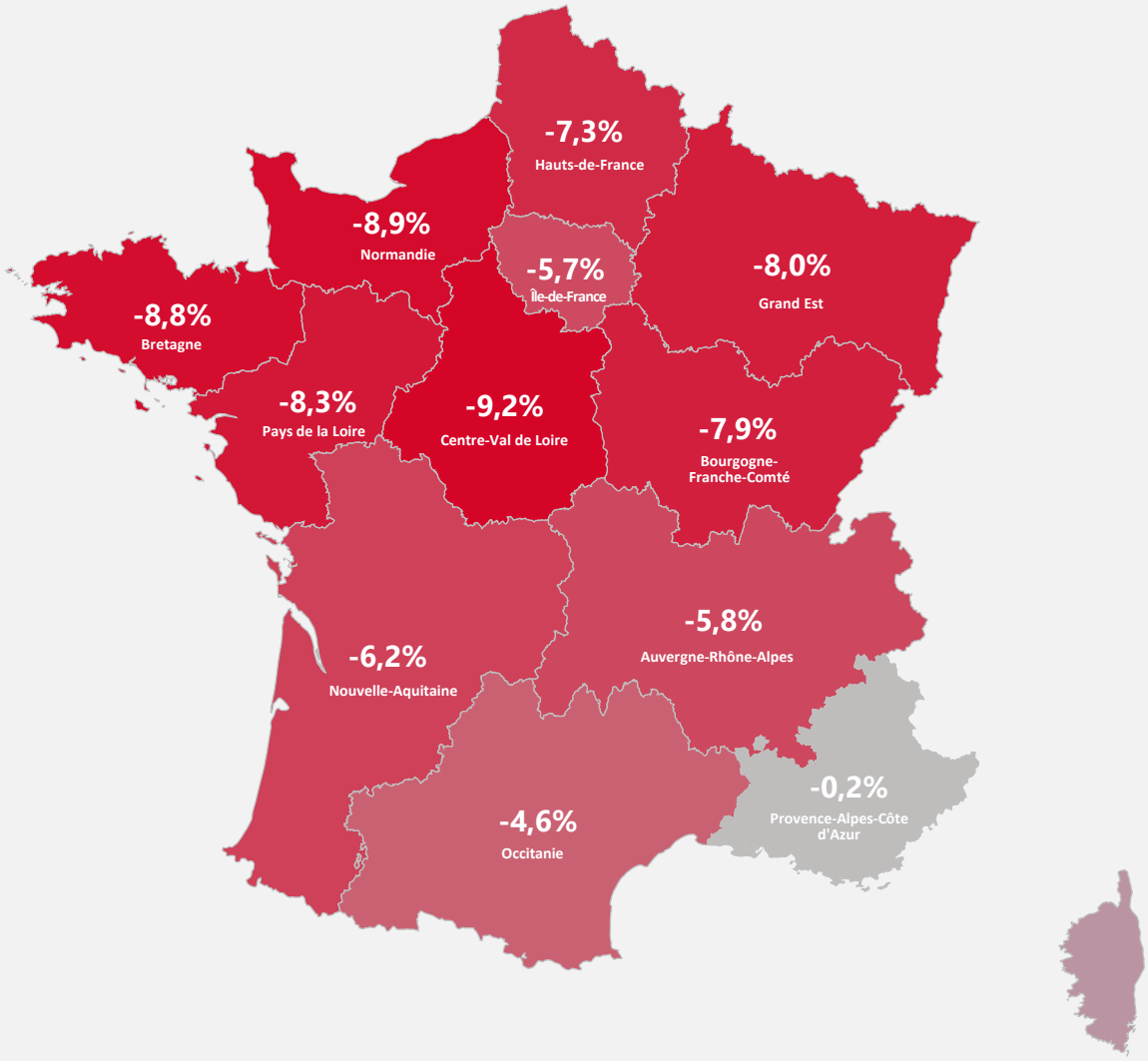

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.